



Changement de domicile en cours de divorce

Par Mistigri 85

Bonjour

Je, suis en cours de divorce mon épouse souhaite, quitter le domicile.

En actant sur un papier le départ à une date précise cela permet il de fixer à cette même date la situation financière du foyer et de nos entreprises respectives ?

Pour les entreprises aux derniers bilan connus ??

Par jpgroussard

Bonjour,

non, car dans ce cas tout le monde se passera du juge ou avocats, en mettant sur un papier tout et n'importe quoi.

Cdt